AXIOM
ALTERNATIVE INVESTMENTS

Document d'informations clés

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

AXIOM OBLIGATAIRE

un compartiment de AXIOM LUX

Initiateur du Produit : Axiom Alternative Investments LEI : 969500QVL977C8L8Q834.

RC EUR(v) Accumulation ISIN : LU1876460905

Site web : http://www.axiom-ai.com. Veuillez appeler le : +356 21 373 709 pour plus d'informations.

Axiom Alternative Investments est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de surveillance du secteur financier (CSSF).

AXIOM LUX est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de surveillance du secteur financier (CSSF).

Date de production du document d'informations clés : 04/04/2025

Mise en garde : Vous êtes sur le point d'acheter un Produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type

Ce Produit est un compartiment d'AXIOM LUX, un Fonds à compartiments multiples à capital variable, constitué sous la forme d'une société d'investissement à responsabilité limitée et à capital variable (une « SICAV ») de droit luxembourgeois.

Durée

Le Produit n'a pas de date d'échéance.

Objectifs

L'objectif de ce Produit est de réaliser, sur un horizon d'investissement minimum de 3 ans, un rendement (net des frais de gestion) similaire ou supérieur à celui de ses indices de référence (ICE BofAML Euro Financial (40 %), ICE BofAML Euro Corporate (40 %) et ICE BofAML Contingent Capital (20 %) (collectivement, les « Indices de référence »)).
Le Produit est géré activement et fait référence aux Indices de référence à des fins de comparaison uniquement. La société de gestion est libre de structurer le portefeuille du Produit comme bon lui semble et peut s'exposer à des sociétés, pays ou secteurs non inclus dans les Indices de référence, bien que les composantes des Indices de référence puissent être représentatives du portefeuille du Produit.
La politique d'investissement du Produit consiste à sélectionner des obligations ou des titres de créance émis par des établissements financiers européens.
Seules les émissions de sociétés ayant une longue histoire et une forte présence sur le marché sont prises en compte.
L'acquisition ou la cession d'obligations ou de titres de créance est basée sur l'analyse interne du risque de crédit de l'émetteur.
Les titres de créance et les obligations cessibles ayant reçu une note de B- de la part de Standard and Poor's, B3 de la part de Moody's, B- de la part de Fitch Ratings, ou B- de la part de DBRS (la notation la plus élevée sera appliquée), ou une notation considérée comme équivalente de la part de la société de gestion, ou qui n'ont pas de notation, ne devront pas dépasser 20 % de la valeur nette des actifs du Produit. Ces titres appartiennent à la catégorie des produits spéculatifs. Le Produit ne se limite pas à un secteur particulier.
Le Produit investira au maximum 50 % de sa valeur nette des actifs dans des obligations convertibles subordonnées, des titres de créance hybrides conçus pour absorber la perte en capital des émetteurs. Ces obligations sont par conséquent légèrement différentes des obligations convertibles ordinaires, en ce que la probabilité de conversion des obligations en actions survient lorsqu'il existe un certain déclencheur CET1 relatif aux actifs à risques pondérés. La sélection peut entraîner une exposition de 100 % du Produit dans le même secteur d'activité.
Le Produit peut couvrir son risque de crédit par le biais de CDS (Credit Default Swap ou contrats d'échange sur défaut) ou exposer ses liquidités au marché du crédit par le biais de CDS.
Le Produit est en permanence exposé aux marchés de taux d'intérêt des pays de l'OCDE, en particulier de la zone euro, du Royaume-Uni, de la Suisse et des États-Unis. L'exposition sur chacun de ces marchés peut être de 100 %.
Les outils utilisés pour tenir compte des facteurs ESG sont les suivants :
- Des filtres d'exclusion : Ils sont utilisés pour exclure les sociétés impliquées dans des activités interdites, qui sont couvertes par les politiques thématiques et sectorielles de la Société de gestion et la liste d'exclusion connexe.
- Une surveillance des controverses : La Société de gestion analyse l'exposition des sociétés aux risques de litige découlant de torts causés aux consommateurs et de controverses en matière d'éthique commerciale.
- Un filtrage par critères ESG : Les données ESG proviennent d'un fournisseur externe. Les critères et la pondération associée varient en fonction du secteur.
- Un score de préparation climatique Axiom : L'ACRS est une méthodologie exclusive mise au point pour identifier les entreprises les plus performantes par rapport aux défis que posent le changement climatique et la transition énergétique vis-à-vis de leur cœur de métier. L'ACRS s'appuie à la fois sur des analyses quantitatives et qualitatives pour évaluer la performance climatique des établissements financiers, notamment en ce qui concerne les trois piliers suivants : Engagement de l'entreprise/gestion du risque climatique et des opportunités/contribution à la transition vers une économie à faible intensité de carbone.
Ce Produit promeut dans le même temps des caractéristiques environnementales au sens de l'Article 8 du SFDR.
Pour plus d'informations sur les données ESG utilisées, consultez notre politique d'investissement responsable, disponible à l'adresse suivante : https://axiom-ai.com/web/data/documentation/Responsible-Investment-Policy.pdf.
Une Commission de performance peut être payée même si la Valeur nette des actifs ajustée par action a surperformé la VNA de référence pendant la période de calcul, mais a enregistré une performance absolue négative, sous réserve du recouvrement de tout Bonus négatif.
Il s'agit d'une catégorie d'actions de capitalisation.

Investisseurs de détail visés

Ce Produit convient à un investisseur disposant uniquement de connaissances de base sur ce type d'investissement, à un investisseur averti ou à un investisseur expérimenté qui a l'intention de conserver son investissement pendant au moins 3 ans. Les investisseurs doivent comprendre les risques encourus (y compris le risque de perdre tout ou partie du capital investi) et déterminer si ces derniers sont compatibles avec leurs propres objectifs d'investissement et leur tolérance au risque.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, Luxembourg Branch
Les ordres de souscription et de rachat d'actions peuvent être passés à tout moment, sont centralisés au plus tard à midi chaque jour d'évaluation et sont exécutés quotidiennement.
De plus amples informations sur le Produit, le dernier prospectus, les derniers documents périodiques réglementaires, ainsi que les autres informations pratiques, y compris l'endroit où trouver les derniers cours des actions et des informations sur les autres catégories d'actions commercialisées dans votre pays, sont disponibles en anglais gratuitement auprès de la Société de gestion Axiom Alternative Investments, 39 Avenue Pierre 1er de Serbie, F-75008 Paris, France ou à l'adresse électronique suivante : contact@axiom-ai.com.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque

1	**2**	3	4	5	6	7

rendements inférieurs ⟷ rendements supérieurs

L'indicateur synthétique de risque suppose que vous conserviez le Produit jusqu'à l'échéance de la période de détention recommandée (3 ans).
Le risque réel peut varier considérablement si vous sortez à un stade précoce et vous pourriez récupérer moins.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il montre à quel point il est probable que le Produit perde de l'argent en raison des mouvements sur les marchés ou parce que nous ne sommes pas en mesure de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque faible. Les pertes potentielles liées aux performances futures sont donc évaluées à un niveau faible, et de mauvaises conditions de marché sont très peu susceptibles d'affecter la capacité du distributeur à vous payer.

Le(s) risque(s) significatif(s) pour le Produit non pris en compte dans cet indicateur est/sont les suivants :

- **Risque de crédit :** Les investisseurs sont exposés au risque de défaut sur les obligations détenues en portefeuille. Ce risque peut concerner jusqu'à 100 % du portefeuille. La matérialisation de ce risque peut entraîner une baisse de la valeur nette des actifs du Produit.
- **Risque de contrepartie :** Le Produit peut subir des pertes en raison du non-respect des obligations contractuelles par une contrepartie.
- **Risque de liquidité :** Il existe un risque de liquidité lorsque des investissements particuliers sont difficiles à acheter ou à vendre. Cela peut réduire les rendements du Produit, car celui-ci peut ne pas être en mesure d'effectuer des transactions à des moments ou à des prix avantageux. Cela peut être dû à des chocs d'une intensité et d'une gravité sans précédent, tels que, sans s'y limiter, des pandémies et des catastrophes naturelles.

Pour plus d'informations sur les risques, veuillez vous reporter au prospectus du Produit.

Ce Produit n'inclut aucune protection contre les performances futures du marché, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des exemples utilisant les meilleures et les pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit et/ou de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.
Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.
Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des conditions de marché extrêmes.

Investissement de 10 000 EUR

La période de détention recommandée est de 3 ans.		**Si vous sortez après 1 an**	**Si vous sortez après 3 ans (période de détention recommandée)**
Scénarios			
Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	6 180 EUR	7 580 EUR
	Rendement annuel moyen	-38,2 %	-8,8 %
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	8 180 EUR	9 020 EUR
	Rendement annuel moyen	-18,2 %	-3,4 %
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	9 790 EUR	10 130 EUR
	Rendement annuel moyen	-2,1 %	0,4 %
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	11 270 EUR	11 200 EUR
	Rendement annuel moyen	12,7 %	3,8 %

Ce tableau indique l'argent que vous pourriez récupérer au cours de la période de détention recommandée de 3 ans dans différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 EUR.
Scénario défavorable : ce scénario s'est produit pour un investissement entre 10/2019 et 10/2022.
Scénario intermédiaire : ce scénario s'est produit pour un investissement entre décembre 2021 et décembre 2024.
Scénario favorable : ce scénario s'est produit pour un investissement entre décembre 2018 et décembre 2021.

QUE SE PASSE-T-IL SI AXIOM ALTERNATIVE INVESTMENTS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

La capacité du Produit à verser des dividendes peut ne pas être affectée par l'insolvabilité de l'initiateur. Vous pouvez toutefois subir des pertes financières si le Dépositaire manque à ses obligations. Ce risque est limité, le Dépositaire étant tenu par la loi et la réglementation de séparer ses propres actifs de ceux du Produit. Il n'existe aucun système de compensation ou de garantie susceptible de compenser, en tout ou en partie, ces éventuelles pertes.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vend ce Produit ou qui fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et de la durée de détention du Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- Au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10 000 EUR par an sont investis

Investissement de 10 000 EUR	**Si vous sortez après 1 an**	**Si vous sortez après 3 ans (période de détention recommandée)**
Coûts totaux	639 EUR	1 193 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	6,4 %	3,8 % chaque année

(*) Ceci montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, cela montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,23 % avant déduction des coûts et de 0,43 % après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Si c'est le cas, cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Investissement de 10 000 EUR et incidence sur le coût annuel si vous sortez après 1 an

Coûts ponctuels		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 2,00 % du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le Produit vous informera des coûts réels.	200 EUR
Coûts de sortie	Cela comprend des coûts de distribution de 2,00 % du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le Produit vous informera des coûts réels.	200 EUR
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,40 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels.	140 EUR
Coûts de transaction	0,28 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	28 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	0,71 % Description : 20 % (toutes taxes comprises) maximum de la performance annuelle du Produit au-delà de la performance des Indices de référence.	71 EUR

Le tableau ci-dessous montre l'incidence des différents types de coûts sur le rendement de l'investissement que vous pourriez obtenir une fois la période de détention recommandée écoulée, et un descriptif des différentes catégories de coûts.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Ce Produit est conçu pour des investissements à plus long terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins trois ans.
Les ordres de souscription et de rachat d'actions peuvent être passés à tout moment, sont centralisés au plus tard à midi chaque jour d'évaluation et sont exécutés quotidiennement.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Conformément à l'Article 313-8 du règlement général de l'AMF, Axiom Alternative Investments met gratuitement à disposition des informations sur la procédure de traitement des réclamations.
Axiom a mis en œuvre et applique une procédure opérationnelle pour traiter rapidement et efficacement les réclamations formulées par ses clients. Toute réclamation peut être envoyée par courrier au service Conformité d'Axiom Alternative Investments, au 39 avenue Pierre 1er de Serbie 75008 Paris, France. La société de gestion accusera réception de la réclamation dans les dix jours ouvrables suivant la date à laquelle elle a été reçue, sauf si une réponse a été envoyée au client entre-temps. Sauf dans des circonstances exceptionnelles dûment justifiées, une réponse sera envoyée au client dans les deux mois suivant la réception de la réclamation.
Pour la France : En cas de litige, le client peut contacter un médiateur, tel que le Médiateur de l'AMF. L'adresse du Médiateur de l'AMF est la suivante : Autorité des marchés financiers, Médiateur de l'AMF, 17 place de la Bourse, 75082 PARIS CEDEX 02, FRANCE. Le formulaire de demande de médiation et la Charte de la médiation de l'AMF sont disponibles en ligne à l'adresse suivante : http://www.amf-france.org.
Pour le Luxembourg : En cas de litige ou en l'absence d'accusé de réception ou de réponse dans le mois suivant la réclamation, le client peut contacter l'autorité compétente, soit par courrier à la Commission de surveillance du secteur financier, L-2991 Luxembourg, soit par e-mail à l'adresse suivante : direction@cssf.lu.
Le formulaire de demande de résolution des litiges de la CSSF et les textes connexes pertinents sont disponibles à l'adresse suivante : http://www.cssf.lu.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Scénarios de performance : Vous trouverez les scénarios de performances précédents mis à jour tous les mois à l'adresse suivante : https://axiom-ai.com.
Les anciennes données de performances concernant ce Produit sont présentées pour 5 ans. Pour plus d'informations, rendez-vous sur la page https://axiom-ai.com.

Les détails de la politique de rémunération mise à jour de la Société de gestion, y compris, mais sans s'y limiter, une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés, l'identité des personnes responsables de l'attribution de la rémunération et des avantages, y compris la composition du comité de rémunération (le cas échéant), sont disponibles à l'adresse suivante : http://www.axiom-ai.com
Un exemplaire papier de ce document est disponible gratuitement sur demande auprès de la Société de gestion.

Le présent document d'information est mis à jour chaque année.